Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2013) **Heft:** 2017

Artikel: La BNS et les banques systémiques : et de trois, et de quatre, et de

cinq!

Autor: Ghelfi, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014210

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La BNS et les banques systémiques

Et de trois, et de quatre, et de cinq!

Jean-Pierre Ghelfi - 26 November 2013 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/24799

On pensait que la Suisse comptait deux banques d'importance systémique, UBS et Credit Suisse. Erreur, une troisième vient d'être ajoutée, la Banque cantonale de Zurich (ZKB). D'autres pourraient suivre, en particulier les banques Raiffeisen et PostFinance.

Cet élargissement du concept de banque systémique est une conséquence directe de la crise financière de 2007-2008 et des modifications de la loi sur les banques, proposées par le rapport de la commission d'experts sur les banques trop grandes pour faire faillite (too big to fail).

La loi modifiée sur les banques, indique le message du Conseil fédéral, «confie désormais à la Banque nationale suisse (BNS) le soin d'établir par voie de décision quelles banques sont d'importance systémique et au Conseil fédéral celui de définir par voie d'ordonnance les exigences particulières imposées à ces banques. Les banques d'importance systémique seront par ailleurs tenues de prouver, en produisant un plan d'urgence approprié, que le maintien de leurs fonctions systémiques est garanti même en présence d'une menace d'insolvabilité».

Une exception absolue

La BNS a donc fait usage de

ses nouvelles prérogatives et communiqué qu'elle avait «déterminé par voie de décision que la Banque cantonale de Zurich (ZKB) est un groupe financier d'importance systémique au sens des art. 7 et 8 de la loi sur les banques. Cette décision a été prise après consultation de la ZKB et de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA)».

La décision de la BNS résonne comme un écho aux mesures d'urgence qu'elle a dû prendre, avec la Confédération, pour sauver UBS de la faillite en octobre 2008 (DP 2015).

Lorsque le bilan de cette opération a été présenté, le 8 novembre dernier, Thomas Jordan, le président de la direction générale, a insisté sur le fait qu'il s'était agi d'une «exception absolue».

Les banquiers centraux étant connus pour peser attentivement les termes qu'ils utilisent et les engagements qu'ils prennent, on peut, ou plutôt on doit partir de l'idée qu'ils tiendront parole. Et veilleront à ce que les banques systémiques adaptent leurs structures pour qu'elles ne doivent plus venir quémander leur soutien.

Contraire aux principes

Les interventions massives des gouvernements et des banques centrales pour éviter l'implosion des grandes banques en 2008 ont été en effet totalement contraires aux principes de l'économie de marché: il appartient aux propriétaires des entreprises de faire face aux erreurs de gestion qu'ils peuvent commettre. Et dans le cas où ces erreurs sont si graves que l'entreprise se trouve insolvable, la faillite en est la conséquence normale. Or ce n'est pas ce qui s'est passé en 2008. Les grandes banques d'importance systémique ont été renflouées par les caisses publiques.

Différentes mesures ont été prises en Suisse pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise. Les banques systémiques doivent désormais disposer de davantage de fonds propres en regard de leurs engagements; réduire leur ratio d'endettement (rapport entre les fonds propres et le total du bilan); augmenter leurs liquidités et élaborer un plan pour que leurs fonctions systémiques - en particulier le trafic de paiements - ne soient pas compromises en cas de nouvelle crise financière. Les décisions d'UBS et Credit Suisse de créer une filiale helvétique indépendante des structures existantes répondent, du moins dans leur principe, à cette dernière exigence (DP 2014).

Sans aides publiques

On peut se demander pourquoi la ZKB, qui bénéficie de la garantie d'Etat, a elle aussi été déclarée banque systémique? La BNS n'a pas fait part des raisons qui l'ont conduite à prendre sa décision. L'importance de la ZKB dans l'économie zurichoise, et de cette dernière dans l'ensemble de l'économie suisse, est très probablement le facteur prépondérant. La ZKB est aussi un acteur important dans le négoce de produits dérivés. Elle a également étendu ses activités hors frontières. notamment dans la gestion de fortune en Autriche qui, jusqu'à présent, lui a plutôt coûté que rapporté.

La garantie d'Etat rassure certainement les épargnants. Mais l'Etat zurichois aurait-il vraiment les movens d'intervenir pour secourir une banque dont le total du bilan s'établit à 150 milliards de francs? La décision de la BNS devrait ainsi plutôt rassurer les contribuables en ce qui concerne le recours à la garantie d'Etat puisque, en devant se réorganiser pour répondre aux contraintes d'une banque systémique, la ZKB devrait pouvoir faire face aux effets délétères d'une future crise financière sans recourir à des aides publiques.

Sur la base des critères

apparemment retenus par la BNS pour déclarer la ZKB d'importance systémique, il semble logique qu'elle rende une décision analogue à l'égard du groupe des caisses Raiffeisen. Avec un total de bilan de 172 milliards de francs et 316 banques, il se présente comme le troisième groupe bancaire du pays et fait valoir qu'il détient une agence bancaire sur trois et plus de mille points bancaires. Un raisonnement analogue vaut pour PostFinance, devenu la filiale bancaire de La Poste (en attendant d'acquérir sa pleine autonomie) qui est présente également dans tout le pays et qui joue un rôle central dans l'économie nationale en matière de trafic de paiements.

Finances des cantons: les limites du moins-disant fiscal

La fragilité d'une politique à courte vue de taxation privilégiée des sociétés étrangères

Jean-Daniel Delley - 28 November 2013 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/24804

On connaît maintenant les projets de budget de l'ensemble des cantons. Le déficit cumulé pour 2014 se monte à 765 millions de francs. Parmi les cantons dans le rouge, on retrouve ceux qui ont érigé le moins-disant fiscal en règle de saine gestion financière.

Rapporté au total des dépenses cantonales prévues pour l'an prochain – 85 milliards –, ce déficit, le troisième consécutif depuis 2012, n'a rien de tragique. Les cantons voient augmenter leurs dépenses sociales dans les domaines de la santé et de la formation. En particulier la nouvelle répartition des coûts hospitaliers qui alourdit leurs charges.

Pourtant l'horizon financier n'est pas sans nuages. La réforme à venir de la fiscalité des entreprises exigée par Bruxelles risque de coûter cher à certains, notamment à ceux qui contribuent fortement à la péréquation intercantonale. Ce qui signifiera une baisse de la part versée aux bénéficiaires de cette péréquation. Par ailleurs les montants distribués par la Banque nationale sont devenus plus aléatoires.

Si l'on excepte l'arc jurassien (NE, JU, SO, BL), tous les cantons qui annoncent un déficit se trouvent en Suisse centrale et orientale. Les cigales, qu'on prétendait plutôt romandes, auraient-elles migré à l'Est? Parmi ces nouvelles cigales, la couronne des cantons entourant Zurich, qui ont su tout à la fois tirer profit